

INFRASTRUCTURES GÉODÉSIQUES : LA NÉCESSITÉ D'UN ÉLAN COLLECTIF

Coordonner, mutualiser et valoriser les repères géodésiques sur tout le territoire en tenant compte de leurs usages actuels et futurs et des évolutions technologiques : tel est l'enjeu central d'un nouveau projet lancé par l'Afigéo et le Cnig.

À l'occasion d'un webinaire d'information (1) organisé le 14 novembre dernier par l'Association française pour l'information géographique (Afigéo), une étude en faveur des usages des infrastructures géodésiques en France a été mise sur les rails. Ce projet fait suite à des travaux réalisés en 2023 par la commission géopositionnement du Conseil national de l'information géolocalisée (Cnig) à la demande de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), qui souhaitait évaluer les besoins actuels et futurs de la société en matière d'infrastructure géodésique.

Tous les pays disposent d'une infrastructure géodésique nationale, qui constitue une référence commune indispensable à la fiabilité des données géolocalisées et à leur interopérabilité. En France, elle est entretenue par l'IGN et comporte environ 400 000 repères de nivellation d'altitude déterminée et 80 000 bornes géodésiques de coordonnées connues, auxquels s'ajoutent plus de 500 stations GNSS permanentes

destinées au positionnement par satellite en temps réel et 1 000 points de mesures gravimétriques donnant accès à des valeurs de la pesanteur.

LA NÉCESSITÉ D'UNE STRATÉGIE COMMUNE

L'étude préalable du Cnig a montré l'importance croissante des enjeux attachés à ce réseau, dans un contexte d'intensification et de diversification des usages liées aux évolutions technologiques et au développement des applications géonumériques dans de nombreux domaines : aménagement du territoire, recherche, prévention des risques, agriculture de précision, transports, navigation... Elle a aussi souligné la nécessité de définir une stratégie commune et concertée pour entretenir les réseaux non coordonnés développés pour leurs propres besoins par une multitude d'acteurs : collectivités territoriales, gestionnaires de réseaux et de grands équipements (SNCF, RTE, CNR, EDF...),

entreprises proposant des services de géolocalisation comme Teria, Toposat, Actisat, ou Satinfo, etc.

Portée par l'Afigéo sous l'égide du Cnig, l'étude doit comporter trois phases. Il s'agira dans un premier temps de dresser un état des lieux des infrastructures existantes, des usages et des besoins, puis de bâtir une vision partagée et durable, incluant l'innovation technologique, pour l'entretien de ces « communs » nationaux, et enfin d'accompagner la mise en œuvre du ou des scénarios retenus pour optimiser le service rendu. La recherche de nouvelles formes partenariales ou collaboratives et des financements nécessaires pour lancer l'étude en 2026 a débuté. Le budget de production a été estimé à 170 000 euros.



(1) Scannez le QR code pour accéder au webinaire en replay.